



COVID-19

# Près de 4 milliards FCFA pour limiter la propagation

Pour mettre en œuvre de l'opération « Coup de poing » lancée le 18 octobre à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le gouvernement va engager 3 541 228 437 FCFA. D'une durée de quarante-cinq jours, l'opération a identifié sept urgences d'intervention pour huit résultats

attendus. Le programme comporte trois axes, à savoir la vaccination de masse pour protéger les Congolais contre les formes graves de la maladie, la limitation de la propagation du virus en réduisant le taux de contamination et l'atteinte de l'immunité collective par une couverture vaccinale au-delà de 60 %. « Pour cela, 25

équipes mobiles de vaccination vont être déployées dès aujourd'hui dans les établissements scolaires et universitaires, les administrations publiques et privées, y compris les formations sanitaires et dans les confessions religieuses », a indiqué le chef du gouvernement. *Page 3-4-5*

HYDROCARBURES

## La production du brut en hausse en 2022



La photo de famille/Adiac

La production du brut en hausse en 2022 En raison de la reprise des cours du pétrole sur le marché mondial, et des opportunités qu'offre l'adhésion du Congo à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, les compagnies pétrolières affichent l'ambition d'augmenter la production du brut en 2022. Selon le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, tous les signaux sont au vert pour le secteur pétrolier congolais, notamment pour les bruts. « Nous devons tout faire pour arrêter le déclin de la production et chercher à battre le record de la production nationale, parce que le contexte du marché s'y prête », a-t-il indiqué le 18 octobre. *Page 6*

LUTTE CONTRE LA FAIM

## Une prise de conscience collective s'impose



Remise des dons aux maraîchers/Adiac. « Les effets du changement climatique affectent gravement la production agricole. Ils créent des conditions favorables au développement d'insectes ravageurs. Pour juguler cette tendance, nous devons mobiliser et mutualiser nos efforts pour changer nos modes de production agricole », a précisé le ministre. *Page 3*

A l'occasion de la célébration le 16 octobre de la Journée mondiale de l'alimentation, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a appelé les Congolais à mutualiser leurs efforts pour trouver des solutions aux difficultés liées à l'alimentation. Ces festivités ont constitué une occasion d'évaluer l'impact de la Covid-19 sur les systèmes agroalimentaires mon-



Faustin Elenga reçu par le comité PCT Djiri

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

## Le PCT-Brazzaville se prépare

Les neuf conseils des comités du Parti congolais du travail (PCT) de Brazzaville ont organisé, le 16 octobre, leur première session ordinaire dont l'enjeu majeur demeure la préparation des élections législatives et locales de 2022. De Madibou à Djiri en passant par Makélékélé, Bacongo, Moundali, Ouenzé, Talangaï et Mfilou, les comités PCT ont passé en revue les activités menées en

2021 en vue de bâtir des stratégies pour mieux affronter les échéances électorales à venir. Le président de la fédération PCT-Brazzaville et l'Ile Mbamou, Faustin Elenga, qui a sil-

lonné les neuf arrondissements de la capitale, a salué l'esprit de camaraderie et d'écoute qui a régné au cours des réunions ainsi que la qualité des débats. *Page 2*

EDITORIAL

## Vulnérabilité

## ÉDITORIAL

## Vulnérabilité

Ce que nous apprend, ou plutôt nous rappelle très opportunément l'expansion planétaire de la pandémie provoquée par la covid-19 et ses multiples variants est bien le fait que l'espèce humaine est aujourd'hui, plus encore qu'hier, infiniment plus fragile que nous ne le pensions. Elle nous enseigne brutalement que les avancées scientifiques réalisées dans tous les domaines ces dernières décennies, aussi remarquables et diverses soient-elles, n'ont pas diminué la vulnérabilité de l'homme face à une nature qui demeure en réalité indomptable. Et pour dire les choses de façon encore plus brutale, elle confirme le fait que la disparition de notre espèce, aussi évoluée et intelligente soit-elle, peut surgir à tout moment.

Une telle réflexion semblera très probablement excessive à nombre de nos lecteurs, mais la façon dont a surgi en Chine la pandémie du coronavirus, la rapidité avec laquelle celui-ci s'est répandu sur les cinq continents, le nombre de morts qu'elle a provoqués en quelques mois, la vague de problèmes sociaux et économiques qu'elle a suscitée sur toute l'étendue du globe terrestre, les menaces qui ne cessent de s'aggraver dans des régions comme la nôtre où la vaccination peine à s'imposer faute de moyens suffisants, tout cela démontre que le pire peut surgir dans l'univers et le temps où nous vivons. D'où la nécessité de prendre en compte sérieusement la vulnérabilité qui menace le sort de notre espèce tout comme elle a provoqué la disparition de nombreuses espèces animales dans les temps antérieurs.

Alors que les Grands du temps présent se provoquent de plus en plus ouvertement en Asie, dans le Pacifique, en Europe, au Proche et au Moyen-Orient, la prise en compte de la vulnérabilité humaine par leurs dirigeants s'impose de façon évidente comme une priorité absolue. Au-delà, en effet, du dérèglement climatique dont les retombées dramatiques commencent enfin à être perçues par l'humanité dans son ensemble, le danger que porte en elle la multiplication possible, sinon même probable, de pandémies telles que le coronavirus doit dès à présent être perçu à tous les niveaux de la société et dans tous les pays du monde comme une menace toute aussi mortelle.

Faisons donc en sorte, à la place que nous occupons sur la scène mondiale, de faire entendre avant qu'il soit trop tard la voix de la raison.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le PCT-Brazzaville se prépare pour les futures batailles

Les neuf conseils des comités du Parti congolais du travail (PCT) de Brazzaville ont respectivement tenu, le 16 octobre, leur première session ordinaire dont l'enjeu majeur demeure la préparation des élections législatives et locales de 2022.



Les conseillers du comité PCT-Talangaï/Adiac

De Madibou à Djiri en passant par Makélékélé, Bacongo, Moungali, Ouenzé, Talangaï et Mfilou, les comités PCT ont passé en revue les activités menées en 2021 en vue de bâtir des stratégies pour mieux affronter les échéances électorales à venir. Ils ont, en outre, examiné le programme d'activités des trois mois de l'année qui restent ainsi que son budget.

Tenues conformément aux orientations du cinquième congrès ordinaire du PCT, ces assises ont été également l'occasion pour chacun de ces conseils de compléter ses organes démembrés. « Nous sommes prêts à tout moment, ce n'est pas pour rien qu'on organise une session ordinaire. C'est un bilan qu'il faut faire depuis l'élection présidentielle parce que nous avons une feuille de route et il faut projeter 2021 qui reste pour avoir les bases de 2022.

Pour le complètement des organes qui ont été dépourvus, nous étions dans un véritable consensus en intégrant des camarades qui méritent la confiance du parti », a expliqué le président du conseil du comité PCT Talangaï, Daniel Nguébla, précisant que le PCT est une grande école.

Les premières sessions ordinaires des comités PCT de Brazzaville se sont déroulées au moment où le président de son comité central, Denis Sassou N'Guesso, est cité dans une affaire de détournement des fonds dans le dossier dit des « Pandora Papers ». Des « allégations » que les comités d'arrondissements ont fermement condamnées, appelant toutes les forces vives de la nation à une vigilance accrue afin, ont-ils dit, de barrer la route aux ennemis du peuple, de sauvegarder les acquis de la République et de garantir l'exécution

du projet de société du chef de l'Etat. Ils ont, par ailleurs, exhorté le gouvernement à envisager des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces « allégations indignes et irresponsables », affirmant leur soutien « sans faille » au président de la République. Le président de la fédération PCT-Brazzaville et l'île Mbamou, Faustin Elenga, qui a sillonné les neuf arrondissements de la capitale, a salué l'esprit de camaraderie et d'écoute qui y a régné ainsi que la qualité des débats. « Il y a eu, au-delà de tout, un engagement que les uns et les autres ont pris pour 2022, notamment pour les élections législatives, locales et sénatoriales. Tous les comités seront debout, les militants sont derrière le camarade Denis Sassou N'Guesso et le rassurent de leur soutien indéfectible », a commenté Faustin Elenga après la ronde.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des

services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon

Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COVID-19

## Plus de trois milliards FCFA pour contrer la troisième vague au Congo

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé officiellement, le 18 octobre à Brazzaville, l'opération « Coup de poing » visant, entre autres, l'intensification de la campagne de vaccination à travers le pays.

D'un coût global de 3 541 228 437 FCFA, l'opération « Coup de poing » comporte sept urgences d'intervention, trente-huit activités et huit résultats attendus. Placée sous l'autorité du Premier ministre, cette opération vise à intensifier la riposte pour une durée de quarante-cinq jours et devra agir efficacement sur sept urgences telles que définies dans le Plan national de riposte. Il s'agit notamment de la vaccination ; la mobilisation sociale et la communication sur les risques ; le laboratoire et la recherche ; la prise en charge des malades ; le renforcement de la coordination des interventions et le leadership ; la surveillance épidémiologique

; le contrôle rigoureux du respect des mesures de prévention. « J'observe une augmentation exponentielle de la circulation du virus Sars-Cov-2 à Brazzaville et Pointe-Noire, accentuant ainsi une nette détérioration des indicateurs épidémiologiques. La situation épidémiologique est entrée dans une phase alarmante depuis le mois de mars. Ce pic constitue la troisième vague dans notre pays. Par conséquent, j'annonce officiellement la survenue de la troisième vague de la pandémie de covid-19 en République du Congo, avec Brazzaville comme épice centre », a déclaré le

chef du gouvernement.

A travers cette action, les autorités envisagent de vacciner au moins 750 000 personnes. Ce qui permettra, a indiqué Anatole Collinet Makosso, d'atteindre un total de 1 029 089 personnes vaccinées, soit une couverture vaccinale de plus 20 % et espérer atteindre au moins 30 % à la fin de l'année puis 60 % à la fin du premier semestre 2022.

Pour cela, vingt-cinq équipes mobiles de vaccination seront déployées dans les établissements scolaires et universitaires, les administrations publiques et privées, y compris les formations sanitaires et dans les confessions religieuses. « Le nombre de

sites fixes de vaccination va être augmenté avec la création de dix-sept nouveaux dans les arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ainsi, le nombre de sites fixes de vaccination va passer de 77 à 94 sur le territoire national », a-t-il annoncé.

Les modalités de mise en œuvre de la décision de la coordination nationale relative au pass sanitaire seront, a-t-il poursuivi, précisées dans un document intitulé « Codification et réglementation de la mise en œuvre du pass sanitaire ». Le chef du gouvernement a, par ailleurs, annoncé le renforcement du contrôle et le respect des mesures barrières

édictees par les autorités dans les lieux publics et milieux de travail. Il s'agit, d'après lui, de faire respecter, « avec la plus grande rigueur, par la force publique, le couvre-feu, l'interdiction des cérémonies de mariage, le port obligatoire de masques et la distanciation physique d'un mètre lors des manifestations publiques, y compris les offices religieux, les cérémonies de deuil, les veillées, enterrements et autres interdictions. »

Anatole Collinet Makosso a, enfin, appelé la population à se mobiliser et à adhérer massivement à la mise en œuvre de l'opération Coup de poing covid-19.

**Parfait Wilfried Douniama**

## AGRICULTURE

## Lancement du village Ndzoulou-Impani

Une délégation de l'association Arche congolaise pour le développement social (ACDS) a effectué, le 17 octobre, une mission de travail dans le district d'Ignié, dans le département du Pool, pour débiter officiellement les travaux de son village agricole situé entre les localités de Ndzoulou et Impani.



Echange avec le chef du village Impani/Adiac

Dans un espace d'environ quarante hectares, les membres de l'ACDS et les habitants locaux vont multiplier les efforts afin de cultiver la terre. Durant les prochains jours, hommes et engins marqueront leur passage afin de transformer, semer, entretenir et récolter les produits vivriers destinés à la consommation et à la vente.

En étroite collaboration avec la population, l'ACDS et ses partenaires procéderont à la plantation des produits comme le maïs, les corossols, les ananas, les sojas et autres tout en développant l'élevage de plusieurs espèces, à l'image des porcs, poulets de chair, etc.

« Dernièrement, nous avons promis aux chefs des villages Impani et Ndzoulou puis aux habitants de lancer les activités agricoles dans leurs localités. Les activités viennent d'être commencer et nous vous promettons d'avoir les premiers produits issus de ce village agricole dans quelques mois. Ces villages étaient des lieux commerciaux mais aujourd'hui, ils sont presque déserts, nous allons redonner de

la valeur à ces terres », a expliqué Céleste Vital Ngassaki, président de l'ACDS.

Pour lier la théorie à la pratique tout en concrétisant leur détermination, les membres de cette association ont doté la population de savons, riz, huiles, machettes, houes, haches, limes, bottes, torches et autres matériaux susceptibles de faciliter l'exécution de leur travail.

« Nous sommes très contents de votre dynamisme. Vous êtes la bienvenue car nous allons, ensemble, faire que notre localité redevienne un berceau des produits alimentaires », a déclaré Célestin Dimonekéné, chef du village Impani.

Outre la production des produits agropastoraux, l'un des objectifs de ce projet consiste à inviter la population à arrêter avec l'exploitation anarchique des forêts, notamment la déforestation qui prend de l'ampleur dans le district d'Ignié.

L'ACDS est une organisation qui milite pour la promotion de l'agriculture, de l'élevage et autres métiers de la terre.

**R.Ng.**

## LUTTE CONTRE LA FAIM

## Une prise de conscience collective s'impose

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a plaidé, le 16 octobre lors de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, pour une mutualisation d'efforts afin de trouver des solutions aux difficultés liées à l'alimentation.

Célébrée sur le plan international sur le thème « Agir pour l'avenir. Améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie », la journée a été, selon Paul Valentin Ngobo, une occasion de réfléchir sur le bien-être de la population grâce à une bonne alimentation. Il a également indiqué que c'est une opportunité pour discuter de la question de l'impact de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires mondiaux. « Les effets du changement climatique affectent gravement la production agricole. Ils créent des conditions favorables au développement d'insectes ravageurs. Aujourd'hui, pour juguler cette tendance, nous devons mobiliser et mutualiser nos efforts pour changer nos modes de production agricole. Le devoir nous incombe de mettre en place des systèmes alimentaires susceptibles de produire de grandes quantités de nourriture. Cela doit se faire en tenant compte de l'environnement », a précisé Paul Valentin Ngobo.

Au nom du secrétaire général des Nations unies, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Yannick Ariane Rasoarimanana, a indiqué que la Journée mondiale de l'alimentation n'est pas seulement un rappel de l'importance de l'alimentation pour tous les habitants de la planète mais aussi un appel à agir pour la sécurité alimentaire partout dans le monde.

Elle a paraphrasé le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, en ces termes: « Avant même que la covid-19 ne mette en lumière la vulnérabilité de nos systèmes agroalimentaires, des centaines de millions de personnes souffraient déjà de la faim, et leur nombre a augmenté l'année dernière pour atteindre 811 millions. Pourtant, à l'échelle mondiale, la quantité de nourriture produite est suffisante pour nourrir toute l'humanité ».

Après les allocutions de circonstance, Paul Valentin Ngobo, accompagné de sa collègue de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et de la représentante de la FAO au Congo, a encouragé les maraîchers à produire davantage, en leur dotant des houes, machettes et autres. Par la suite, une visite guidée des stands des divers produits alimentaires made in Congo a permis aux participants de découvrir non seulement les contours des chaînes de production mais aussi la gamme des produits qui germent des sols congolais. Les exposants ont ainsi profité de l'occasion pour présenter leurs difficultés quotidiennes dont le manque de terrain, d'eau, de financement, des intrants ou de l'électricité.

Signalons que cette activité s'est déroulée au Centre de démonstration des techniques agricoles situé à Kombé, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou.

**Rude Ngoma**

## Déclaration du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, relative au lancement de la campagne «Coup de poing Covid-19»

**Messieurs les Ministres d'État,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,  
Distingués invités,  
Chers Compatriotes,  
Mesdames et Messieurs,**

La situation actuelle de la pandémie Covid-19 est très préoccupante dans notre pays. C'est cette préoccupation qui nous réunit en cette fin de matinée, car en me référant aux données statistiques contenues dans le 28ème rapport de la task-force, je note une augmentation considérable de contaminations et de décès au cours des 4 dernières semaines. J'observe une augmentation exponentielle de la circulation du virus Sars-Cov-2 à Brazzaville et Pointe-Noire, accentuant ainsi une nette détérioration des indicateurs épidémiologiques. La situation épidémiologique est entrée dans une phase alarmante depuis le mois de Mars. Ce pic constitue « la troisième vague » dans notre pays. Par conséquent, j'annonce officiellement la survenue de la troisième vague de la pandémie de Covid-19 en République du Congo, avec Brazzaville comme épice. Le variant Delta, plus contagieux, alimente en partie la troisième vague et circule de façon prédominante dans la plupart de nos villes.

Selon le site CovInfo dans son bulletin de la situation mondiale consulté ce 18 octobre à 08h47, 240.320.772 cas de contaminations au SARS-COV-2 Coronavirus ont été diagnostiqués, 4.904.633 décès ont été enregistrés, depuis le début de l'épidémie.

Le Gouvernement, avec l'appui des partenaires, de manière méthodique et graduelle, a mis en place plusieurs réponses adaptées pour rompre la chaîne de transmission de Covid-19, avec pour objectif national d'arrêter la propagation de l'épidémie. Les interventions y relatives ont été inventoriées dans le plan de riposte, conformément aux orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Plusieurs mesures d'accompagnement de la riposte ont été prises par le Gouvernement de la République, à savoir : la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, le couvre-feu, le confinement suivi du déconfinement progressif et par paliers, avec un focus sur l'intensification de la communication, sur l'utilisation des mesures barrières, le dépistage à grande échelle et le renforcement des moyens cliniques et biologiques.

**Mesdames et Messieurs,**

Pour asseoir la riposte, le Congo a mis en place plusieurs organes de gestion, à savoir : la Coordination nationale dirigée par le Président la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOUNGUSSO, qui arrête toutes les orientations stratégiques ; une task-force qui évalue les conséquences socio-économiques de la Covid-19 et préconise les interventions y relatives ; un comité d'Experts qui statue et donne des avis techniques sur les questions spécifiques au Gouvernement ; un comité ad hoc sur la vaccination ; un comité technique dirigé par le Ministre en charge de la santé et de la population, qui met en œuvre le plan national de la riposte ; un fonds covid-19 et un fonds vaccination ont été créés et alimentés pour soutenir le financement continu de la riposte.

La mise en œuvre du plan national de déploiement et de vaccination est en cours depuis le 25 mars 2021. Les efforts du Gouvernement, appuyé par les partenaires internationaux, ont permis d'acquérir 2.424.120 doses dont 1.092.000 reçus. Ce qui nous a permis de vacciner 248.689 personnes, soit à peine 4.30 % de la population. Ce qui nous maintient loin du compte, exposant ainsi 95 % de nos compatriotes aux formes graves de la maladie. Il nous faut donc agir.

**Mesdames et Messieurs,**

Tenant compte de la gravité de la situation, la coordination nationale a recommandé la mise en œuvre d'une opération coup de poing COVID-19 pour intensifier la riposte pour une durée de 45 jours. Cette opération, placée sous l'autorité du Premier Ministre Chef du Gouvernement, devra agir efficacement sur sept urgences telles que définies dans le plan national de riposte à savoir : la vaccination ; la

mobilisation sociale et la communication sur les risques ; le laboratoire et la recherche ; la prise en charge des malades ; le renforcement de la coordination des interventions et le leadership ; la surveillance épidémiologique ; le contrôle rigoureux du respect des mesures de prévention.

Avant de revenir sur ces urgences, permettez-moi de vous faire un point précis de la situation à ce jour.

**Mesdames et Messieurs,**

Concernant l'évolution de la pandémie dans notre pays, du 14 mars 2020 au 10 octobre 2021, 15 962 cas confirmés de Covid-19 ont été enregistrés dont 231 décès recensés en milieu hospitalier.

Les départements les plus touchés à ce jour sont Brazzaville, avec 9 392 cas confirmés, soit 63,3 %, et Pointe-Noire avec 4 687 cas confirmés, soit 31,5 %. Dans ces deux départements, au cours de la 2e semaine du mois d'octobre 2021, les taux de positivité des tests sont de 18,1 % à Brazzaville et 11,1 % à Pointe-Noire : des niveaux élevés jamais enregistrés depuis le début de la pandémie.

Cette situation exerce une pression sur les services de santé. Elle se traduit par un nombre élevé de décès. Au cours des deux premières semaines du mois d'octobre 2021, trente-deux (32) décès ont été enregistrés, dépassant largement la moyenne mensuelle des décès observés depuis le début de la pandémie.

Ces chiffres montrent que notre pays est bel et bien confronté à la 3e vague de propagation de la COVID-19. Cette nouvelle vague se caractérise par une recrudescence des contaminations, une évolution rapide de la maladie vers des formes graves et un nombre élevé de décès.

Cette situation, considérée à tort par certains compatriotes comme marginale, au regard de la fausse comparaison des chiffres qu'ils font avec les autres maladies et les autres causes de mortalité dans notre pays, doit nous interpeller pour deux raisons :

La première tient au fait que, d'une part, les décès déclarés ne le sont qu'en milieu hospitalier sans tenir compte ni des malades non testés avant les décès, ni des décès intervenus en dehors du milieu hospitalier et, d'autre part, le faible taux de dépistage ne permet pas de rendre compte du nombre exact des personnes atteintes du virus et susceptibles de contaminer autour d'eux.

La seconde raison, reconnue dans tous les pays africains, est que nos faibles capacités de prise en charge ne nous permettent pas de faire face à une contamination massive si l'on ne prend pas des dispositions préventives.

Devant cette situation préoccupante, la coordination nationale de la riposte, lors de sa réunion du 12 octobre 2021, a décidé de lancer une « opération coup de poing » COVID-19, afin d'éviter que la pandémie ne soit hors de contrôle.

**Chers Compatriotes,  
Mesdames et messieurs**

A partir de cet instant, je vais pouvoir développer le plan de mise en œuvre de l'opération coup de poing qui comporte les 7 urgences d'intervention ci-dessus énumérées, 8 résultats attendus et 38 activités, pour un coût global de 3 541 228 437 FCFA.

**Le premier axe concerne la vaccination contre la COVID-19.**

Je vais commencer par insister sur un point : il faut aller le plus loin possible dans la vaccination. Pourquoi la vaccination ? Pour trois raisons :

D'abord, parce qu'il nous faut limiter le taux de létalité et nous protéger contre les formes graves de la maladie. Le rapport d'étape sur la riposte à la pandémie à coronavirus Covid-19, présenté par le Président sud-africain, Monsieur Cyril RAMAPHOSA, à la 3ème réunion de coordination entre l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, tenue le 16 octobre

2021, sous l'autorité de Son Excellence Monsieur, Félix Antoine TSHISSEKEDI, Président de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de l'Union Africaine, a révélé que la mortalité chez les patients gravement atteints de la maladie de la Covid-19 est plus élevée dans les pays africains que celle rapportée par les études réalisées en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du sud.

En conséquence, le recours généralisé aux vaccins demeure le moyen le plus sûr et le plus efficace pour sauver les malades surtout ceux présentant des facteurs de comorbidité.

Ensuite, parce qu'il faut limiter la propagation de la maladie en réduisant le taux de contamination.

Enfin, parce qu'il faut espérer atteindre l'immunité collective par une couverture vaccinale au-delà de 60 %.

Il est donc envisagé de vacciner au moins 750 000 personnes au cours de l'opération coup de poing. Ce qui va nous permettre d'atteindre un total de 1 029 089 personnes vaccinées, soit une couverture vaccinale de plus 20 % et espérer atteindre au moins 30 % à la fin de l'année puis 60 % à la fin du premier semestre 2022.

Pour cela, 25 équipes mobiles de vaccination vont être déployées dès aujourd'hui dans les établissements scolaires et universitaires, les administrations publiques et privées, y compris les formations sanitaires et dans les confessions religieuses. Le nombre de sites fixes de vaccination va être augmenté avec la création de 17 nouveaux dans les arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ainsi, le nombre de sites fixes de vaccination va passer de 77 à 94 sur le territoire national. Par ailleurs, les modalités de mise en œuvre de la décision de la coordination nationale relative au PASS SANITAIRE seront précisées dans un document intitulé : CODIFICATION ET REGLEMENTATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PASS SANITAIRE.

#### **Le deuxième axe concerne la MOBILISATION SOCIALE ET LA COMMUNICATION SUR LES RISQUES.**

Il sera question de renforcer la communication sur les risques de contracter la COVID-19 et sur la vaccination. A cet effet, un programme de sensibilisation communautaire est mis en place avec l'appui des chefs des quartiers, des villages, des zones et des blocs, les organisations de la société civile et les confessions religieuses, sous la coordination des maires et des préfets. Cette communication de proximité va être couplée à la communication de masse, à travers des émissions radio télévisées et la diffusion massive des messages vocaux d'attente, en lien avec les mesures barrières et la vaccination par le biais de la téléphonie mobile.

#### **Le troisième axe concerne le LABORATOIRE ET la RECHERCHE**

Le résultat majeur est de faire passer les capacités de diagnostic de 1000 à 3000 tests par jour. Pour cela, les kits de prélèvement, les kits d'extraction et d'amplification nécessaires pour atteindre ce résultat seront mis à la disposition des acteurs de terrain. Un accent particulier sera mis sur le dépistage des patients présentant les symptômes de la covid-19, avec l'utilisation des tests antigéniques dans les différents services des hôpitaux et les grandes cliniques privées, afin de lutter contre les infections nosocomiales et de protéger le personnel de santé. Pour cela, ces formations sanitaires seront dotées de quantités suffisantes de tests antigéniques. Ces tests sont gratuits et vont le demeurer. La définition du cas de COVID-19 et l'arbre décisionnel seront affichés dans les hôpitaux et cliniques pour standardiser la pratique de ces tests antigéniques par le personnel de santé.

Afin de contribuer à réduire l'importation des variants, 100 % des passagers en provenance de l'étranger seront dépistés par test RT-PCR à leur arrivée.

#### **Le quatrième axe concerne la prise en charge des malades de COVID-19.**

Il s'agira ici de renforcer les capacités opérationnelles de prise en charge des patients. Pour cela, les actions à entreprendre visent à accroître la capacité litière des unités de prise en charge, notamment en lits d'hospitalisation et en lits de réanimation. Dans les sites de prise en charge, des lits supplémentaires seront approvisionnés pour améliorer la capacité d'accueil des malades. En plus, il est demandé à tous les directeurs d'hôpitaux des districts de Brazzaville et de Pointe-Noire d'aménager des salles d'hospitalisation d'une capacité de 10 lits, dédiés à l'isolement et à la prise en charge des cas covid-19.

Pour améliorer la prise en charge des patients nécessitant des soins de réanimation, une nouvelle salle de réanimation d'une capacité de 22 lits sera ouverte au CHU de Brazzaville. Les médicaments, y compris l'oxygène et autres accessoires de réanimation, vont être pré-disposés dans tous les sites dédiés à la réanimation des patients, dans les meilleurs délais.

Dans le site spécifique de la clinique municipale LEYONO à Brazzaville, un laboratoire d'analyses médicales sera installé pour aider au suivi des patients avec comorbidité.

Afin de rendre efficace le suivi des patients à domicile, 8 équipes multidisciplinaires seront créées et rendues fonctionnelles, dont 4 à Brazzaville et 4 à Pointe Noire.

#### **Le cinquième axe concerne le renforcement de la COORDINATION des interventions et le leadership**

Il sera organisé chaque semaine une réunion de suivi de la mise œuvre de l'opération coup de poing. Sur le plan opérationnel et pour une meilleure optimisation des moyens logistiques, deux unités de gestion logistique seront créées dont une unité au Centre Opérationnel des Urgences de Santé Publique (COUSP) de Brazzaville et une unité à la direction départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire. La supervision des cellules départementales de riposte va être renforcée.

#### **Le sixième axe concerne la SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE**

Au cours des prochains 45 jours, le suivi des contacts et des alertes sera redynamisé. Cette activité est essentielle pour rompre la chaîne de transmissions, puisqu'elle permet d'identifier les cas de covid-19 parmi les personnes-contacts. Pour cela, les 21 équipes d'intervention rapide ainsi que le centre d'appel du centre des opérations de santé publique de Brazzaville, doivent être réactivés.

#### **Le septième axe du plan concerne le contrôle du respect des mesures de prévention.**

Il s'agit ici de renforcer le contrôle du respect des mesures barrières dans les lieux publics et milieux de travail, édictées par les autorités. Il s'agit, notamment, de faire respecter, avec la plus grande rigueur, par la force publique, le couvre-feu, l'interdiction des cérémonies de mariage, le port obligatoire de masques et la distanciation physique d'un mètre lors des manifestations publiques, y compris les offices religieux, les cérémonies de deuil, les veillées, enterrements et autres interdictions.

#### **Chers Compatriotes, Mesdames et messieurs**

Une évidence s'impose à nous : la situation se dégrade. Notre responsabilité maintenant est qu'elle ne nous échappe pas, et, face à l'accélération du virus et la pression qui s'accroît sur nos services hospitaliers, nous irons plus loin, si nécessaire, en vue de mettre en œuvre des mesures plus exigeantes dans les villes dont la situation sera la plus critique.

Chers compatriotes, nous ne pouvons pas laisser ce virus, ou plutôt désormais ce variant, poursuivre sa course sans tout mettre en œuvre pour l'entraver, comme nous avons toujours tenté de le faire jusqu'à présent, en prenant des mesures pragmatiques, proportionnées, en rapport avec nos moyens. Il nous faut donc à nouveau faire face ensemble car il est peut-être possible d'avoir encore des jours difficiles devant nous. Nous devons tous soutenir nos soignants et l'opération COUP DE POING COVID-19.

Pour clore mon propos, je lance un appel vibrant à la population, aux leaders communautaires, aux leaders religieux, aux chefs d'entreprise, aux fonctionnaires, aux personnels de santé et aux élèves et étudiants, aux parents et chefs de famille, de se mobiliser et d'adhérer massivement à la mise en œuvre de l'opération COUP DE POING COVID-19. C'est en agissant ensemble que l'on peut vaincre la Covid-19. Le Gouvernement que je dirige, sous la haute autorité du Président de la République, Chef de l'État, continuera avec la même cohérence et la même persévérance à privilégier une approche pragmatique.

Je vous remercie.

## HYDROCARBURES

# Le Congo va augmenter sa production du brut en 2022

Les compagnies pétrolières nationales veulent profiter de la reprise des cours du pétrole et des opportunités qu'offre l'adhésion du pays à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Elles ont affiché leurs ambitions, le 18 octobre à Brazzaville, à l'issue de la réunion trimestrielle des prix.



La photo de famille/Adiac

Tous les signaux sont au vert pour le secteur pétrolier congolais, notamment pour les bruts (Djeno Mélange, Nkossa Blend, Yombo, Nkossa Butane et Nkossa Propne). S'appuyant sur les estimations de l'Opep sur la tendance haussière des prix du baril, les experts nationaux entendent booster leurs activités de production et de commercialisation dès cette fin d'année.

Le prix de baril de Brent devrait afficher une moyenne autour de 80 dollars/baril au quatrième trimestre 2021, tandis que la moyenne des prix fixés des bruts produits en République du Congo au troisième trimestre était de 74,4 dollars par baril. La dynamique actuelle du marché pétrolier est provoquée, d'après les experts, par le déficit de l'offre par rapport à la demande du pétrole soutenu par l'abandon du gaz et du charbon, couplé à la gestion continue des marchés de l'Opep+.

Le pays mise sur la demande chinoise pour des barils Nkossa

qui s'est consolidée sur la période d'août à octobre 2021. Tous les liftings effectués sur cette période vont vers la Chine. Le marché de Djeno Mélange, quant à lui, a accusé l'effet de la baisse imposée de demande chinoise liée au quota d'import. Le marché chinois a pesé encore très lourdement sur les différentiels du Djeno du fait que de nombreux raffineurs indépendants chinois avaient déjà atteint leur quota maximal alloué.

« Le brut Djeno est tout de même maintenu à des niveaux très honorables », assure-t-on.

Pour essayer de soutenir les compagnies pétrolières, le gouvernement congolais a annoncé une amélioration de l'environnement fiscal. L'État étudie toutes possibilités, a affirmé le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, pour pouvoir diversifier le marché de destination de brut congolais et les formes de commercialisation de brut congolais, y compris pour protéger la production nationale contre les

volatilités du marché mondial, en envisageant de contrats avec des raffineries directement.

« C'est pourquoi, nous considérons que l'ensemble des acteurs de la commercialisation du brut profite de cette appartenance à l'Opep, à l'occasion des présentations lors de réunions des prix et les réunions périodiques de l'Opep. Nous devons tout faire pour arrêter le déclin de la production et chercher à battre le record de la production nationale, parce que le contexte du marché s'y prête. Le gouvernement a également décidé de faire en sorte que l'environnement juridique et fiscal soit le plus incitatif à la reprise des activités productives », a indiqué Bruno Jean Richard Itoua.

Le budget de l'État pour l'année fait fond sur les recettes pétrolières afin de financer les projets publics en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures, de diversification économique...

Fiacre Kombo

## TRIBUNE LIBRE

## COP26 : la bataille décisive ?

Dans un peu moins de deux semaines, il s'ouvrira à Glasgow, en Écosse, la 26e Conférence des parties sur les changements climatiques, connue sous l'acronyme de COP26. Prévu pour durer une douzaine de jours, ce rendez-vous onusien réunira les pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

L'enjeu principal et global reste la préservation de l'environnement dans un contexte marqué, notamment, par l'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre. Et, les premiers signes du changement climatique sont déjà visibles par tous. Les experts l'affirment et les populations les vivent presque quotidiennement.

Lors de la COP21 à Paris, la communauté mondiale avait pris l'engagement de contenir le réchauffement de la planète sous les 2°C, ce, pour limiter les conséquences du changement climatique. Six ans après la signature de l'Accord de Paris, la COP26 apparaît comme une étape clef devant permettre de vérifier la mise en œuvre et l'efficacité du mécanisme établi pour contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et promouvoir le développement durable. Or, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous montre, malheureusement, que les émissions de ces gaz ne sont pas suffisamment réduites et que le réchauffement risque de dépasser 3°C avec des conséquences irréversibles pour l'humanité.

Préoccupés par l'état actuel et l'avenir de la planète, les chefs d'État des pays du Bassin du Congo ont, à l'initiative du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, créé le Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Leur ambition est de redéfinir les bases d'une économie collaborative associant exploitation raisonnée des forêts et gestion durable des eaux des côtes maritimes, celle du fleuve Congo et de ses affluents. Il s'agit pour les chefs d'État de renforcer l'approche écosystémique de gestion intégrée du massif forestier et des eaux du Bassin du Congo. L'initiative vise surtout à promouvoir « l'économie bleue » du Bassin du Congo, avec un principe de gestion communautaire et régionale qui implique douze pays.

A la réunion de Brazzaville, le 30 septembre 2021, les chefs d'État et de gouvernement de la région avaient doté la Commission climat du Bassin du Congo d'un budget devant lui permettre d'accomplir ses missions. Ils avaient surtout approuvé le choix de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale pour assurer la gestion de la ligne de financement « Fonds bleu pour le Bassin du Congo ». Ils avaient surtout exhorté l'ensemble des bailleurs de fonds et des investisseurs privés à apporter leur soutien à la Commission climat du Bassin du Congo pour la mobilisation des ressources financières, complémentaires aux contributions des États, en vue du financement du plan d'investissement climat du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Nul besoin de rappeler, ici, que le Bassin du Congo constitue le second réservoir de carbone au monde après celui du Bassin de l'Amazonie. C'est dire que la préservation des forêts de cette région représente ainsi un enjeu primordial pour la réduction des effets du réchauffement climatique. Cependant, de la nécessité d'intensifier les efforts visant la limitation des effets néfastes du changement climatique, la communauté internationale ne nous a servi que de discours. Depuis Paris jusqu'à Madrid en passant par Marrakech, Bonn et Katowice, tous les engagements pris pour financer la protection de l'environnement se sont avérés inutiles et sans suite. La COP26 serait-elle une exception ou chercherait-elle à quitter cette logique du verbiage pour enfin passer à l'action?

Valentin Oko

## DISPARITION

## Jean-Félix Tchicaya décédé à Pointe-Noire

Le président de la Commission éducation, culture, science, information et technologie du Sénat, Jean-Félix Tchicaya, a rendu l'âme le 16 octobre, à Pointe-Noire.

Né le 18 novembre 1956 dans la même ville, comptable de formation, il s'engage plus tard en politique et adhère au Rassemblement pour la démocratie et le progrès social, parti créé par feu Jean-Pierre Tchystère -Tchicaya peu avant la tenue de la Conférence nationale souveraine en 1991. Jean-Félix Tchicaya a dirigé la Commission éducation, culture, science, information et technologie depuis le début de la troisième législature en septembre 2007.



## AMENDEMENT DE KIGALI AU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

# La communauté diplomatique au Rwanda invitée à célébrer le 5<sup>e</sup> anniversaire

À l'approche de la COP26 de Glasgow, en Ecosse, le monde se mobilise pour démontrer les engagements tangibles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience aux impacts du changement climatique.

Le gouvernement du Rwanda, représenté par son ministre de l'Environnement, Jeanne d'Arc Mujawamariya, a célébré, le 15 octobre, au Centre des conférences de Kigali, le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'amendement de Kigali adopté au Rwanda dans un grand esprit de multilatéralisme.

Organisé sur le thème « Gardez-nous notre nourriture et nos vaccins au frais », l'événement s'est déroulé autour d'un petit déjeuner, auquel le corps diplomatique accrédité au Rwanda a été convié, pour célébrer les réalisations accomplies à ce jour dans la mise en œuvre de l'amendement de Kigali, et ce, à exactement deux semaines de la COP26 qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 12 novembre, sous l'égide des Nations unies, à Glasgow.

Il faut rappeler qu'en 1994, l'Assemblée générale de l'ONU avait proclamé le 16 septembre comme Journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone, en commémoration de la date de signature de l'Accord de Montréal sur la réduction des substances qui appauvrissent cette couche, exigeant de contrôler la production et la consommation mondiales de ces substances, avec l'objectif ultime de leur élimination grâce aux développements de la science et de la technologie.



Photo de groupe de la communauté diplomatique lors de la célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'amendement de Kigali au protocole de Montréal

D'ailleurs, aujourd'hui, le protocole de Montréal, complété par l'amendement de Kigali, est considéré comme l'un des accords sur l'environnement le mieux réussi, avec un effort mondial uni pour éliminer progressivement les dites substances appauvrissant la couche d'ozone et protégeant la santé humaine, les économies et les écosystèmes.

La célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'amendement de Kigali a été marquée par plusieurs activités dont deux principales allocutions prononcées par la représentante du gouvernement du Rwanda, Jeanne d'Arc Mujawamariya, et par le doyen du corps diplomatique accrédité au Rwanda, Guy Nestor Itoua, ambassadeur ex-

traordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès de la République du Rwanda.

De leurs interventions sont clairement ressorties une reconnaissance du succès de l'amendement à ce jour et une réaffirmation des autorités à l'attachement au multilatéralisme pour relever les défis environnementaux. Assurément, ce protocole de Montréal a toujours inspiré les décideurs, les écologistes et les militants parce que, exprimé en termes simples, « il a fonctionné », ont-ils souligné.

La communauté internationale l'a adopté pour réduire la production et la consommation de HFC de plus de 80 % au cours des

trente prochaines années. Avec le potentiel d'éviter jusqu'à 0,4 degré Celsius de réchauffement d'ici à la fin du siècle, il s'avère un outil important pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et éviter un changement climatique catastrophique.

« C'est cette culture de collaboration, de confiance et de respect que nous devons emporter avec nous à la COP26, à Glasgow », a précisé Jeanne d'Arc Mujawamariya, soucieuse d'assurer la protection et la gestion durable de l'environnement. Et de poursuivre : « Inspirons-nous de l'amendement de Kigali et du protocole de Montréal et saisissons l'opportunité de Glasgow en tenant la promesse de l'Accord de

Paris ».

Pour le doyen du corps diplomatique, ce 5<sup>e</sup> anniversaire pourrait être comparé à celui d'un enfant du même âge, temps requis pour un enfant bien élevé, dans un environnement sain, consommant de la nourriture saine, jouissant d'une bonne santé et prêt à aborder le début de sa scolarité dans les meilleures conditions. « Point besoin de rappel, mais vous conviendrez avec moi que le choix de Kigali pour la signature de cet amendement additionnel au protocole de Montréal ne s'est pas fait au hasard », a-t-il expliqué. Et de confier que les bonnes pratiques de Kigali et du Rwanda en matière de protection de l'environnement sont plus que légendaires, avec des résultats probants sur le terrain : des résultats affichés sur tous les tableaux de mérite, tant sur le plan continental que mondial.

Le diplomate congolais a, par ailleurs, saisi l'occasion de féliciter les autorités rwandaises pour leur gestion clairvoyante de la crise sanitaire liée à la covid-19. Terminant son propos, il lui a tenu à cœur de réitérer, ainsi qu'au nom de tous les diplomates, sa profonde gratitude à l'égard du président Paul Kagame pour ses nobles campagnes en faveur de la protection de l'environnement.

Marie Alfred Ngoma

## COVID-19

# Renforcement du dépistage dans huit pays africains

Pour inverser la tendance et freiner la transmission de la pandémie, le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative visant à renforcer le dépistage communautaire dans huit pays du continent.

Parmi les pays participant au programme, figurent le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Congo, le Sénégal et la Zambie. Pour sa mise en œuvre, l'OMS a mis à disposition 1,8 million de dollars aux huit pays. Le programme vise à atteindre plus de sept millions de personnes dès 2022, et augmenter de 40% la capacité de dépistage dans chaque pays participant, pour atteindre le seuil recommandé par l'OMS. Actuellement,

une vingtaine de pays, soit plus d'un tiers des pays africains, n'atteint pas ce seuil. Malgré une baisse du nombre de cas et des morts ces dernières semaines, les taux de vaccination restent faibles. Seuls 30% des cinquante-quatre pays du continent ont entièrement vacciné 10% de leur population, contre près de 90% dans les pays riches. Selon les estimations, entre 65% et 85% des infections à la covid-19 en Afrique génèrent peu ou pas de symptômes.

### Passer à l'offensive et à la question des droits de propriété intellectuelle

Seulement, les individus asymptomatiques jouent un rôle clé en facilitant la transmission à des personnes vulnérables. « Les autorités de santé publique en Afrique se sont jusqu'à présent concentrées, à juste titre, sur la gestion des cas qui arrivent dans les centres de traitement et les hôpitaux », a déclaré la directrice du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti. « Mais le moment est venu de passer à l'offensive et de travailler avec les communautés locales pour briser les chaînes de transmission et empêcher l'apparition d'épidémies plus importantes », a-t-elle ajouté.

L'une des questions les plus controversées dans le débat sur les inégalités dans la réponse à la covid-19 est une proposition de renonciation à la propriété intel-

lectuelle. Pour les partisans, cela accélérerait le transfert de technologie et de capacité de fabrication, ce qui aiderait à réduire la disparité des taux de vaccination, et peut-être même commencerait à ébranler un modèle commercial pharmaceutique qui laisse des milliards de personnes pour compte. Pour les opposants à leur levée, cela réduirait les incitations pour les entreprises à développer des vaccins.

Lors du lancement de la nouvelle « Stratégie des Nations unies pour la vaccination mondiale contre la covid-19 d'ici à mi-2022 », le patron de l'ONU, Antonio Guterres, a révélé que dans la lutte contre la covid-19, « le leadership et le pouvoir ne sont pas alignés » et que l'ONU « n'a aucun pouvoir pour forcer les entreprises à délivrer des licences ».

Environ 77 % des 6,41 milliards de doses de vaccin administrées jusqu'à présent dans le monde sont allées à des

personnes vivant dans des pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur. La proposition de l'Inde et de l'Afrique du Sud de renoncer aux protections de la propriété intellectuelle pendant au moins trois années reste donc au point mort, malgré le soutien de plus de cent pays. L'opposition européenne suscitée par des inquiétudes quant à l'impact sur l'innovation pharmaceutique a suffi à bloquer l'adoption d'une dérogation. Ce nationalisme vaccinal endémique fait que seulement neuf pays africains ont atteint un objectif de référence de l'OMS pour vacciner 10% de leur population. « Maintenant, nous comprenons que le prix que nous devons payer pour installer une capacité de production de vaccins est bien inférieur au prix que nous payons actuellement », a déclaré le directeur exécutif de l'African vaccine manufacturing initiative, Patrick Tippoo.

Noël Ndong

### ADJONCTION DE NOM

On m'appelle NDEKE François Alain, je souhaite être désormais appelé NDEHE ODZO.

Toute personne justifiant d'intérêt légitime pourra faire opposition dans délais de trois mois.

### AVIS DE VENTE

REFERENCES DU VEHICULE  
MARQUE Toyota; MODELE Prado TXL (LAND-CRUISER); COULEUR: NOIR  
TYPE: LJ 150L; CHASSIS JTEBD9F-J3AK002697; PLACE: 7/8; PUISSANCE:  
11 CV; ENERGIE: DIESEL; ORIGINE: JAPON; ANNÉE du Véhicule: 2010;  
KILOMETRAGE 17539;  
PRIX MINIMUM DE LA VENTE AUX ENCHERES VINGT MILLE DOLLARS (USD  
20.000,00) et

L'ACHETEUR AURA LA RESPONSABILITE DE DEDOUANER LE VEHICULE  
Les intéressés pourront voir la voiture, en offrent la proposition d'achat dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivante: Ambassade de la République Fédérative du Brésil, AV Amilcar Cabral, aux Tourres-Jumelles, face à Radiation-blue aux 3<sup>e</sup> étage Tel 06 896 95 50

NB: Le délai d'ouverture des enveloppes est fixé au mardi 19 octobre 2021

## MOZAMBIQUE

## La SADC poursuit ses opérations offensives contre les djihadistes

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), qui a envoyé en juillet-août dernier des soldats en soutien à l'armée mozambicaine pour chasser les insurgés du nord-est du pays, est déterminée à pacifier cette partie. L'aide militaire régionale y est prolongée jusqu'à ce que l'autorité de l'Etat revienne partout.

Pour le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, les seize pays membres de la communauté régionale doivent être solidaires à Maputo durant le conflit imposé par les terroristes. « Nous allons tenir la promesse que nous avons faite et aider notre frère le Mozambique », assure-t-il en rappel aux engagements d'un sommet de la SADC tenu en septembre à Pretoria, alors que ce soutien militaire devait prendre fin le 15 octobre. La rencontre qui a connu la participation des chefs d'Etat botswanais, Eric Keabetswe Masisi ; namibien, Hage Geingob ; mozambicain, Filipe Nyusi ; et sud-africain, avait pour but de poursuivre les combats contre les terroristes et les violences extrémistes « afin de consolider la stabilité et la sécurité », selon un communiqué.

Une récente offensive des forces de la SADC contre une base armée a abouti à la mort de dix-neuf djihadistes dont un chef local. Quant au conflit mené depuis un certain temps contre les groupes armés terroristes, il a été marqué par quelques succès dont la reprise début août de la ville Mocimboa da Praia, port stratégique, ainsi que des avancées dans la zone de Palma, tout proche des installations gazières pilotées par le



groupe français Total.

Malgré cela, les autorités mozambicaines estiment que l'heure est maintenant au renforcement de l'action contre l'ennemi pour gagner la guerre. « Nous sommes en phase de consolidation », affirme Filipe Nyusi, ajoutant que la force régionale et celle du Rwanda ne « fêtent pas encore le succès ». « Le Mozambique reste prudent et nous préparons le retour de déplacés mais c'est un processus »,

poursuit le chef de l'Etat, laissant entendre que ce n'est pas pour tout de suite.

#### La coopération militaire devrait impliquer la communauté internationale

« Tout indique que l'activité pourra reprendre dans cette zone. Des sociétés sont parties parce que c'était une zone de guerre. Mais nous pensons que Total, par exemple, a seulement

quitté Palma pour des raisons de sécurité. Dès que la situation sera sous contrôle, ils reviendront », affirme Filipe Nyusi.

Le président rwandais, Paul Kagame, qui a séjourné en septembre dernier à Maputo, se montre, pour sa part, confiant : « Avec les résultats présentés ces derniers temps, nous allons enfin vaincre le terrorisme. Je pense que nous avons besoin de plus de coopération et nous y travaillons ». Et évoquant

la question du coût et de la durée de l'engagement rwandais au Mozambique, le dirigeant rwandais dont le pays n'est pas membre de la SADC, mais apporte son soutien militaire au Mozambique, a affirmé qu'« il serait encore plus coûteux de permettre à la situation dans ce pays de perdurer sans rien faire ». « Ce serait dix fois plus coûteux que les opérations elles-mêmes, cela coûterait davantage de vies, plus d'argent perdu. Les succès des opérations militaires montrent ce que nous sommes capables de faire avec des ressources limitées », explique-t-il, soulignant que la coopération au Cabo Delgado devrait impliquer non seulement la sous-région d'Afrique australe, mais aussi « le reste du monde ».

Le conflit au Mozambique risque de coûter la vie à de nombreux enfants enrôlés par les djihadistes et dont les forces gouvernementales sont déjà parvenues à secourir certains. « J'aimerais pouvoir vous donner plus de détails sur les enfants négociations en cours », indique sans autre détail un porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance à Genève, James Elder.

Nestor N'Gampoula

## PROJET SOREMI POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DU CUIVRE, DU PLOMB ET DU ZINC EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

### Appel d'offre pour les travaux de découverte et extraction servant la phase de commercialisation 2021-2024

#### 1. Panorama et cadre de travaux

##### 1.1 Adjudicateur: Soremi SA

1.2 Désignation de travaux: découverte et extraction servant la phase de commercialisation 2021-2024 du Projet Soremi pour l'exploitation minière de cuivre, plomb et zinc sur le territoire de la République du Congo

1.3 Emplacement: village Mbanza, Mfouati, Département de Bouenza, République du Congo

1.4 Tâche de travaux: Découverte et extraction minière avec le volume total estimé de 4 695 629 M3 dont découverte 4 136 343 M3, extraction & transport 559 286 M3. Volume réel sera basé sur le dessin et la liste de tâche des travaux.

#### 2. Qualification exigée de soumissionnaire

Les qualifications listées ci-dessous pour l'adjudication des présents travaux sont intégralement obligatoires pour le soumissionnaire.

2.1 Le soumissionnaire doit s'enregistrer localement en République du Congo avec l'habilitation de la personne juridique indépendante, étant titulaire de licence valide d'affaire, tenant de bonne enregistrement d'observation-contrat et avec la capacité à répondre aux papiers exigés d'appel d'offre.

2.2 Le soumissionnaire est censé d'être un entrepreneur de travaux avec la qualité EPC de classe A ou supérieure dans le domaine d'exécution de travaux au chantier minier, ou d'une qualité reconnue internationale, être détenteur d'un permis valide de production en sécurité au secteur d'exploitation minière, possédant suffisamment le technique, le personnel et équipements, et ayant

une bonne réputation et expérience d'exécution travaux.

2.3 Le directeur future en charge des travaux est exigé à avoir le titre architecte au secteur minier reconnu du pays de naissance ou reconnu international. Il faut qu'il soit un salarié officiel du soumissionnaire avec lequel il a signé un contrat d'emploi légitime et valide.

2.4 Le soumissionnaire doit maîtriser précisément les dessins divers de conception desdits travaux, maîtriser correctement les normes techniques relatives, normes de qualité, de sécurité et les règlements sécuritaire du secteur. La gestion de sécurité, de qualité, de contrôle du progrès d'exécution des travaux, de coordination des travaux, de contrôle d'investissement, d'exécution du contrat doit se conformer avec lesdites normes et règlements, ainsi que l'arrangement et l'archivage des papiers aux travaux etc.

2.5 Le gagnant du concours s'engage par une promesse écrite de ne pas transférer les travaux, ni les sous-traiter, ni les exécuter par contrat d'ancrage.

2.6 Le soumissionnaire n'est jamais sommé à arrêter ses activités, jamais dans une situation d'annulation de droit de soumission, ni une situation de reprise ou blocage des biens, ou de faillite.

2.7 Durant les 3 dernières années, le soumissionnaire ne fraudait pas pour gagner un concours, ni violer un contrat, ni connait un accident grave en matière de qualité de travaux ou de sécurité.

2.8 Les équipements et personnels disposés peuvent satisfaire les exigences desdits travaux.

2.9 La soumission conjuguée n'est pas acceptée pour le présent travail.

2.10 Méthode d'examen: examen de qualification après l'ouverture de soumission.

#### 3. Obtention du livre d'appel d'offre

Coût du livre: franc CFA 100 000 le livre, pas de reprise.

#### 4. Docs à présenter lors d'inscription de soumission

(1) Lettre de mandat par la personne morale (scanné avec cachet)

(2) Pièce d'identité de mandataire (scanné avec cachet)

(3) Licence d'affaire / papier de registre (scanné avec cachet)

(4) Certificat de qualification (scanné du certificat original)

(5) Permis de production en sécurité au secteur de la mine (scanné de permis original)

(6) Succès acquis dans des projets similaires (contrat scanné)

(7) CV du directeur futur en charge du présent projet-nom et prénom, n° d'identité, (scanné avec cachet)

#### 5. Contactez-nous :

•Cachérine Han tél.056867564

•Valérie Wu tél.053946560

Fait à Brazzaville, le 18 Octobre 2021

## PORTRAIT

# Dr Irène Kalubi, la dynamique entrepreneure

De nationalité allemande et originaire de la République démocratique du Congo, Dr Irène Kalubi est nommée aux German Diversity Awards dans la catégorie « Prix du public ». La remise des prix se déroulera le 25 novembre prochain. Depuis septembre, Irène Kalubi est également « Expert Advisor » pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement.

Arrivée en Allemagne avec ses parents en 1989, à l'âge de 4 ans, Dr Irène Y. Kilubi a dû surmonter de nombreux obstacles au cours de sa carrière, mais ne s'est jamais laissée intimider. Après avoir travaillé pour de grandes entreprises en Allemagne, où elle a occupé de hautes fonctions, l'entrepreneure de 36 ans conseille aujourd'hui des entreprises et des marques sur leur développement. En effet, Dr Irène Kilubi est fondatrice et directrice générale de brandPreneurs & brandFluencers. Elle soutient les pionniers, les visionnaires et les faiseurs de changement dans les trois domaines de la création de communautés, de l'influence des entreprises et de la connexion de la génération XYZ. Elle est également l'initiatrice et la responsable de l'innovation de « Joint générations », dont l'objectif est de réunir des personnes d'âges différents pour façonner l'avenir avec elle de manière intergénérationnelle et durable. Pour l'entrepreneure, « ceux qui partagent le savoir ne peuvent que gagner ». C'est pourquoi, elle encourage le dialogue ainsi que l'engagement communautaire et voit une valeur particulière dans la mise en réseau des différentes générations.

Dr Irène Kalubi est l'une des finalistes du Digital Female Leader Award 2021 de GDW Global Digital Women GmbH dans le domaine du « New Work ». Elle s'intéresse à l'avenir du travail et à la mise en relation des jeunes et des moins jeunes dans les professions libérales. Pour elle, la compétence est indépendante de l'âge et le contexte dans lequel nous sommes socialisés rend le traitement d'un sujet plus facile ou plus difficile.

### Start-up et scène en ligne

Depuis quatre ans, le Dr Irène

Kilubi est ancrée dans le milieu des start-up et de la scène en ligne, où elle met en œuvre des activités de vente sociale et des stratégies de mise sur le marché et d'image de marque axées sur les groupes cibles. Elle est également conseillère experte auprès de l'accélérateur du Conseil européen de l'innovation de la Commission européenne. Elle soutient la scène mondiale des start-up dans ses activités de mentor et de coach auprès de Techstars, de l'Institut européen d'innovation et de technologie (IET) Santé, de l'Insurtech Hub, et en tant que juré à BayStartup, à l'African Leadership Award et à la bataille des licornes.

Dans son vidéocast «How to Community?», le Dr Irène Kilubi offre à son public un aperçu compact de la création de communautés. Il y reçoit des conseils utiles et peut ensuite commencer immédiatement à construire sa communauté. Dans son vidéocast «GenZ meets GenY», elle s'entretient avec des personnalités inspirantes de la génération Z et traite de leurs valeurs personnelles.

### De grandes responsabilités au sein de grandes entreprises

Irène Kilubi est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et sociales (Ph. D.), ingénierie commerciale, économie de la production et gestion industrielle, Summa cum laude (Remarquable) de l'université de Brême (2016). Elle est également docteur en philosophie (Ph.D.), gestion de la chaîne d'approvisionnement, achats et logistique (2014), de l'université d'Erlangen-Nuremberg, la deuxième plus grande université de Bavière, en Allemagne.

Elle est aussi titulaire d'un master en gestion de la chaîne d'approvisionnement et logistique (Distinc-



Dr Irène Kilubi

tion), de l'université de Warwick et d'un master of business administration (MBA), spécialisation en entrepreneuriat et innovation (extra-professionnel), de l'université de Londres (2019 - 2021). Elle est également titulaire d'un diplôme en gestion stratégique et leadership de l'université de Londres - Global MBA, entrepreneuriat et innovation. Dr Irène Kalubi a passé plusieurs années dans des entreprises telles que BMW, en tant que responsable des achats internationaux ; Siemens, en tant que consultante senior, développement de l'entreprise, technologie de l'entreprise (transformation numérique) et Deloitte, en tant que responsable des opérations stratégiques. Alors qu'elle travaillait pour Siemens, elle a développé avec succès une stratégie pour les achats de l'entreprise, y compris une feuille de route pour la transformation et l'exécution, en rédigeant des politiques et des directives connexes pour les activités d'approvisionnement. Pour BMW, elle s'est occupée de l'approvisionnement en

roues dynamiques (stratégique et opérationnel) avec un volume d'approvisionnement de 300 millions d'euros par an. Elle a également collaboré avec succès avec toutes les parties transversales concernées pour proposer des solutions à des problèmes d'approvisionnement complexes tout en servant d'«Acheteur principal» de la grande ligne de produits en Europe, aux États-Unis et en Chine.

### Communauté locale LinkedIn à Munich

Irène Kilubi est responsable de la communauté locale LinkedIn de Munich et a créé le format de débat en ligne OnPoint sur LinkedIn, qui connaît un grand succès, afin de faciliter un dialogue orienté vers les solutions sur des sujets économiques, mais aussi sociopolitiques. Elle fait partie des Xing Top Minds 2020 et est co-auteur du best-seller du Spiegel «Zukunftsrepublik» publié en 2021.

### Maîtresse de conférences

Depuis 2017, le Dr Irène Kilubi est

maîtresse de conférences dans diverses universités en Allemagne, au Royaume-Uni et en Autriche. Les conférences portent notamment sur l'entrepreneuriat et le marketing numérique dans des universités telles que l'université de Salzbourg, la Hochschule München, l'université de Warwick, l'université de Fribourg, l'université de Stuttgart, la professional school of business & technology Kempten. Irène Kalubi est également une oratrice très demandée lors de conférences et d'événements où elle partage avec enthousiasme ses connaissances sur l'entrepreneuriat et les médias sociaux. Elle croit en la diversité unique et incomparable qui réside en chacun de nous. Irène Kalubi est également co-pilote de la transformation numérique (gestion des générations, intrapreneuriat, community building) de New Mittelstand, qui combine le meilleur des deux mondes, les startups et les petites et moyennes entreprises, pour défendre en collaboration le bon futur.

Patrick Ndungidi

## OLYMPISME

### Troisième mandat d'Amos Mbayo

Candidat à sa propre succession au Comité olympique congolais (COC), Amos Mbayo Kitenge a été réélu, le 14 octobre, au cours d'une assemblée générale tenue à Kinshasa, pour un troisième mandat. Il a obtenu 63 voix sur 70 votants. A la tête de l'instance congolaise de l'olympisme depuis 2013, il a aussi été ministre des Sports et garde le siège de président de la Fédération de handball du Congo. Le président de la Fédération de volley-ball du Congo, Christian Matata, pour sa part, a hérité du poste de deuxième vice-président avec 65 voix sur 70, alors que celui de la Fédération congolaise de boxe, Ferdinand Ilunga Luyoyo, intègre le COC, élu troisième vice-président (34 voix), préféré par les électeurs à l'ancien président Jean Beya wa Kabenga (26 voix).

Pitshou Bolenge (52 voix) a conservé son poste de quatrième vice-président, battant son concurrent Freddy Lakombo. Alain Badiashile revient au sein du COC comme secrétaire général, poste qu'il avait occupé entre 2013 et 2017.

Martin Engimo

Amos Mbayo  
élu pour un  
troisième  
mandat au COC



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Lancement de la campagne de vulgarisation de la PNAT

Après les villes de Kisangani dans la Tshopo, Buta dans le Bas-Uélé et Gbadolite dans le Nord-Ubangi, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a lancé, le 16 octobre au salon rouge de l'Hôtel du gouvernement, la campagne de vulgarisation et de mise en œuvre de la Politique nationale d'aménagement du territoire (PNAT). L'activité s'est déroulée en présence de la ministre d'Etat en charge de la Justice, Rose Mutombo; du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani; et du vice-ministre des Transports, Marc Ekila.

La campagne lancée vise à permettre à la population de Kinshasa de s'approprier la réforme de l'aménagement du territoire et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire afin de répondre aux défis de l'affectation, l'occupation et l'utilisation des espaces, des ressources naturelles du sol et sous-sol ainsi que le développement durable de la ville de Kinshasa et ses milieux péri-urbains.

Selon le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo, l'aménagement du territoire est l'un des piliers du programme du gouvernement conduit par le Premier ministre, Sama Lukonde. De ce fait, il est un secteur clé dans le développement du pays. D'où l'importance de cette campagne de vulgarisation qui s'inscrit dans la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui met au centre de la gouvernance le bien-être de la population.

Me Guy Loando Mboyo a rappelé que le processus de la réforme de son secteur a été lancé depuis juin 2017 dans l'objectif de doter le pays d'une politique nationale d'aménagement du territoire, d'une loi relative à l'aménagement du territoire, d'un schéma national d'aménagement du territoire et des guides méthodologiques

pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire.

Cette réforme, a-t-il renchéri, devra aboutir à l'instauration d'un cadre institutionnel capable de mener à bon escient les différentes activités liées à la planification, l'affectation, l'utilisation et l'occupation de l'espace du territoire national.

Me Guy Loando Mboyo a annoncé que le gouvernement de la République a débloqué, dans le cadre des fonds de contrepartie, un acompte important pour poursuivre les activités de la réforme de son secteur. « *En attendant, j'ai le réel plaisir d'annoncer que, sur instruction de son excellence monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, Jean-Michel Sama Lokonde Kyenge, le gouvernement de la République, dans le cadre des fonds de contrepartie, a débloqué un acompte pour permettre au ministère de l'Aménagement du territoire de poursuivre les activités de la réforme de son secteur. Ce financement sur fonds propres du gouvernement nous permet de se déployer à travers le pays non seulement pour la vulgarisation mais aussi pour parachever ce*



Me Guy Loando pour la réussite du processus de la réforme de son secteur par la production des livrables restants», a-t-il indiqué.

#### Les avancées de la réforme de l'aménagement du territoire

Parlant des avancées de la réforme de son secteur, le ministre d'Etat a dit qu'à ce jour deux instruments importants ont été produits, à savoir la PNAT adoptée par le Conseil des ministres et le projet de loi relative à l'aménagement du territoire, retenu parmi les matières de la session de septembre à l'Assemblée nationale.

Quant à la politique sus visée et

dont la vulgarisation et la mise en œuvre sont en cours, Me Guy Loando a indiqué que cette politique est l'instrument capital pour le développement durable et harmonieux du pays. Elle se résume en sept axes stratégiques, notamment la promotion des grandes infrastructures structurantes et intégratrices du territoire ; la recherche d'une redistribution rationnelle et équitable sur le territoire national des équipements et des services sociaux de base ; le renforcement de l'armature urbaine et des pôles de compétitivité et d'intégration

économique ; le développement et aménagement agro-rural et renforcement des complémentarités villes-campagnes ; la durabilité environnementale et résilience face aux changements climatiques ; la planification, optimisation des affectations et arbitrage des usages des terres ; et l'amélioration des cadres juridique et institutionnel de l'aménagement du territoire.

La PNAT s'articule autour des principes fondamentaux dans lesquels tous les acteurs du développement territorial trouveront leur place. Il s'agit de principes de la cohérence et la subsidiarité ; de l'équilibre et la complémentarité ; de la justice territoriale ; de la responsabilité sociale et environnementale ; de l'unité et la cohésion nationale ; de la globalité de l'aménagement du territoire ; de l'anticipation, et de la consultation et la participation.

Concernant les autres outils restants, notamment le Schéma national de l'aménagement du territoire et les Guides méthodologiques, le patron de l'Aménagement du territoire a dit qu'une évaluation de la première phase du processus est en cours, à l'issue de laquelle la deuxième tranche des fonds prévus pour cette réforme pourra être débloquée.

Blandine Lusimana

## PHOTOGRAPHIE

## Le créatif dévoile les trésors du Congo profond

Inaugurée par l'ambassadeur des États-Unis, Mike Hammer, en présence des ministres de la Culture et du Tourisme, Catherine Furaha et Modero Nsimba, l'exposition collective réalisée autour des superbes clichés de Carol Beckwith, Angela Fisher et Angelo Turconi, un rendu des cultures traditionnelles des quatre coins de la République démocratique du Congo (RDC), tapisse les murs de l'étage du Musée national depuis le 7 octobre.

L'exposition permanente « Le créatif » qui fait désormais partie du patrimoine du nouveau musée national de Kinshasa est une pure merveille. Les photos très colorées, un rendu admirable des paysages captés par des objectifs, on le sent, avides d'images tout aussi magnifiques les unes que les autres. Elles rendent témoignage de la beauté de ce Congo que le Kinois n'a pas toujours à portée de vue et qu'il découvre non sans grande admiration à l'instar des hôtes privilégiés de l'ambassade des Etats-Unis à l'ouverture. Aussi, comme l'aura souligné Mike Hammer, il semble qu'il ne pouvait se trouver meilleur moyen de célébrer « la relation durable et étroite » entre les deux pays, mieux « entre les peuples américains et congolais ». En écho à ces propos, la ministre Catherine Furaha s'est réjouie des liens privilégiés entretenus par la RDC et les Etats-Unis, également perceptibles au niveau culturel fort de la conviction que l'exposition « va contribuer à la bonne écriture de notre histoire ».

Le regard que les photographes ont posé, puis partagé sur les cultures et traditions, ne manque pas de ravir le public. Et, même le chef pende Kibala, présent à la cérémonie, s'est montré admira-

tif face à sa propre image rendue magistralement par l'objectif de Carol Beckwith et Angela Fisher. Egalement pris par le charme de ce cliché grandeur nature, les autorités susmentionnées ont obtenu de poser devant avec le chef. Difficile de résister à l'envie de faire honneur à cette photo sublimée par la fière allure de la personnalité canne à la main, cou garni de perles mais surtout d'un collier de dents de fauves assorti aux peaux de léopards portées en garniture de son pagne en raphia. C'est la seconde photo du chef coutumier. La première met sous les projecteurs le roi Kuba assis, dans une posture moins imposante, représenté à la cérémonie du jour par le prince Kwete venu exprès de Bruxelles pour l'occasion.

#### Première exposition permanente du genre

Parmi les peuples à l'honneur, il y a les Tshokwe dont la brève présentation fournie sert de légende aux photographies sur leur mode de vie traditionnel auxquels ils restent attachés, nous apprennent les photographes américaine et australienne. « *Le créatif* » est un nouvel argument qui s'ajoute au narratif déjà présent au musée sur les riches cultures et tra-



ditions que renferme la RDC. Ainsi, tel que l'a souligné Mike Hammer, l'exposition est « très spéciale ». L'on est donc saisi par

cet autre pan de « l'incroyable histoire de la culture de la RDC et sa grande diversité à travers les photographes américaines

». Du reste, le diplomate américain a remercié le peuple kuba, réjoui qu'il se soit laissé photographier par des étrangers, acceptant la capture des images de traditions très spéciales de sorte que tout le monde puisse apprécier cette culture magnifique de la RDC ».

Pour sa part, Carol Beckwith a reconnu qu'après avoir travaillé dans quatre pays africains, « Le créatif » « est la première exposition permanente du genre réalisée de tout le continent ». En effet, les photographes américaines et leur homologue italien Angelo Turconi ont affirmé « apprécier beaucoup la spécificité et la richesse de la culture congolaise ». Et de renchérir : « *De tout ce que nous avons appris de l'Afrique, le plus important, c'est la réciprocité. De ce que vous recevez, il faut savoir donner quelque chose. Nous avons reçu énormément, beaucoup de portes nous ont été ouvertes et nous avons eu accès à des choses auxquelles beaucoup n'ont pas accès. Cette exposition est notre façon de rendre ce que nous avons reçu. Les générations futures vont avoir accès à ces photos, les informations immortelles vont servir à plusieurs* ».

Nioni Masela

## CAN SÉNIORS HOMMES DE HANDBALL

## Vingt-deux Diabes rouges présélectionnés

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a convoqué vingt-deux joueurs pour participer, à partir du 25 octobre, au premier stage de préparation consécutif au 25e Championnat d'Afrique des nations (CAN), Maroc 2022.



Les Diabes rouges lors de la CAN 2020DR

Les dirigeants du handball congolais ne veulent pas perdre du temps car la compétition est prévue en début de l'année prochaine. Ils ont, en effet, invité les meilleurs joueurs du moment afin de préparer l'ossature du Congo à la prochaine CAN. Ces joueurs viennent pour la plupart des clubs des championnats congolais et marocain. Ils sont ainsi appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de placer le Congo au podium à cette compétition.

Neuvième lors de la dernière édition en Tunisie, le Congo continue de chercher une place au podium. Il est nécessaire que les dirigeants et les athlètes mettent les bouchées doubles afin de se surpasser dans cette compétition largement dominée par les pays du Maghreb.

Liste des joueurs

- 1-Bokoli Dominique (Etoile du Congo)
- 2-Doniama Davin (Interclub)
- 3-Ibouanga Romaric(Etoile du Congo)
- 4-Mobombo Mopiti Glenn (Caïman)
- 5-Abambi Daeny (Etoile du Congo)
- 6-Nkounkou Michel ( Petrosport Orange)
- 7-Batantou Féric (Caïman)
- 8-Samba Faldy (Etoile du Congo)
- 9-Malonga Hrubech (Tiznit Maroc)
- 10 Moulounda Mabele Dhuman ( Tiznit Maroc)
- 11-Bankoussou Ndandou Don Godfroy (Widad Smara Maroc)
- 12-Taty Costodes Vang-Sy Ciauthère ( Widad Smara Maroc)
- 13-Ekama Mbon Nige Steven (KCM Marakech Maroc)
- 14- Obaka Bellaud ( Etoile du Congo)
- 15-Andzi Jordisse (A.A Neto)
- 16- Nkaya Chris (Etoile du Congo)
- 17- Issassi Borel ( Rachidia Maroc)
- 18- Atsia Davy (Etoile du Congo)
- 19- Tchiloamba Yao Nances (Petrosport Orange)
- 20- Itoua Malapet Ariane (Etoile du Congo)
- 21- Bouye-Mbou Frainam Dobenech (Caïman)
- 22- Taty Costodes Christ Telmiche (Rachidia Maroc)

**Rude Ngoma**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Kévin Koubemba, titulaire, et le Teuta Durrës s'inclinent à domicile face au FK Tirana (2-3). Le Teuta est 3e à 3 points de son adversaire du week-end.

Luxembourg, 9e journée, 1re division  
L'Union Racing s'incline chez l'UT Pétange (2-4). Titulaire en pointe, Yann Mabella a égalisé à 1-1 d'un beau but : alors qu'il voit Holter balle au pied dans son camp, il réalise un appel entre les deux axiaux et enchaîne contrôle et demi-volée du gauche dans le petit filet opposé (49e).

Son 6e but de la saison. L'Union est 3e avec 18 points.

L'Etzella Ettelbrück de Godmer Mabouba bat la Jeunesse d'Esch (2-1). Et remonte à la 11e place avec 12 points. Aligné en défense centrale, Mabouba est pris de vitesse par Moussa sur l'égalisation.

Malte, 6e journée, 1re division  
Mosta fait match nul à Santa Lucia (2-2). Sans Christoffer Mafoumbi, en rupture avec son club depuis son départ en sélection début septembre.

Portugal, 3e tour de la Coupe  
Boavista prend une gifle à Rio Ave (0-4). Lancé à la pause et averti à la 56e, Gaius Makouta n'a pu empêcher l'élimination de son équipe, qui encaisse trois buts en seconde période.

Allemagne, 8<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Sylver Ganvoula n'est pas entré en jeu lors de la victoire de Bochum à Greuther Fürth (0-1). Le promu sort de la zone rouge avec 7 petits points.

Allemagne, 12e journée, 3e division  
Kamal Bafounta est resté sur le banc lors du revers de la réserve de Dortmund à Brunswick (2-4).

Allemagne, 12e journée, 4e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, blessé, le Sportfreunde Lotte chute à domicile face au SC Bonner (0-2).

Allemagne, 10e journée, 4e division, groupe Nord/Sud

Flodyn Baloki, titulaire, et l'Atlas Delmenhorst corrigent Oberneuland (4-0).

Allemagne, 10e journée, 4e division, groupe Nord/Sud

Aurel Loubongo-Mboungou offre la victoire à la réserve de Sankt-Pauli face à Lübeck (1-0). Lailier de 20 ans, percutant jusqu'à sa sortie à la 90e, a fait la différence individuellement à la 41e : dribbles au milieu de la défense et tir du gauche dans le petit filet.

Auparavant, il avait déposé un centre sur la tête de Stuhlmacher, qui manque son coup de boule.

L'international allemand U18 totalise désormais 3 buts et 3 passes décisives en 10 matches de championnat cette saison.

## Angleterre, 12e journée, 2e division

Après un début de saison catastrophique (1 point pris lors des 7 premières journées), Nottingham Forest enchaîne un cinquième match sans défaite et remporte sa quatrième victoire de la saison aux dépens de Blackpool (2-1). Les co-équipiers de Brice Samba, titulaire, sont désormais 14e avec 16 points d'avance sur la zone rouge.

Bristol chute à domicile face au leader, Bournemouth (0-2). Rétabli d'une blessure aux ischios, Han-Noah Massengo était ménagé par son entraîneur, Nigel Pearson, qui ne veut prendre aucun risque. Rappelons que l'ancien Monégasque vit un début de saison perturbé par les pépins physique et qu'en son absence Joseph Williams a fait forte impression dans l'entrejeu.

Angleterre, 12e journée, 4e division  
Dylan Bahamboula est l'homme du succès de Oldham face à Stevenage (3-0).



Aurel Loubongo-Mboungou célèbre son but victorieux face à Lübeck (fcstpauli.com)

Passer décisif pour Keilor-Dunn après avoir perforé et fixé toute la défense (2-0), l'international congolais marque le but du 3-0 à la 58e : sur un long ballon de Dearnley, l'ancien Monégasque anticipe la sortie, ratée, du gardien visiteur et marque dans le but vide.

Sans Christopher Missilou, les Gallois de Newport County prennent un point à Exeter (2-2).

Offrande Zanzala est entré à la 67e lors du revers de Barrow à Port Vale (1-3). Au classement, Newport County et Barrow sont 13e et 14e avec 16 points, devant Oldham, 11e avec 21 points.

Belgique, 11<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Seraing, qui menait 2-0 après 35 minutes de jeu, s'incline finalement 2-4 chez l'Union-Saint-Gilloise. Morgan Poaty, titulaire, a été remplacé à la 81e. Niels Nkounkou était titulaire lors du match nul concédé par le Standard de Liège face à Louvain (2-2).

Sans Senna Miangué, absent, le Cercle de Bruges chute à Ostende (1-2).

Belgique, 8e journée, 2e division  
Sans Scott Bitsindou, sorti sur blessure lors de la 6e journée, Liège s'incline à Virton (1-2).

Bulgarie, 11<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Entré à la 61e, à 1-0 pour son équipe, Mavis Tchibota a failli marquer sur sa première occasion : sur un corner que personne n'intercepte, il reçoit le ballon au second poteau, et presque surpris, le reprend d'une demi-volée étrange qui termine sur la barre (64e).

Deux minutes plus tard, il sert Despodov sur le côté droit, puis sollicite le cuir, qu'il remet d'une talonnade en première intention à Ikoko. La frappe de l'ancien Parisien amène le 2-0 de Sotiriou.

Également impliqué sur la construction du 3-0, l'international congolais effectue une bonne entrée.

Croatie, 12e journée, 1re division  
Merveil Ndockyt n'est pas entré lors du succès d'Osijek chez le Slaven Koprievka (2-0). L'international congolais n'a joué que 57 minutes cette saison.

## Espagne, 9e journée, 1re division

Jordi Mboula est entré à la 86e lors de la défaite de Majorque chez les Basques de la Real Sociedad (0-1). Le promu est 12e avec 11 points.

Espagne, 8e journée, 3e division  
Baron Kibamba était titulaire lors du revers concédé par la réserve du FC Séville face à Albacete (0-1).

Espagne, 7e journée, 4e division, groupe 4

Faites-Prévu Kaya Makosso a fait son apparition à la 82e lors de la courte défaite de Velez Montijo (0-1).

Espagne, 7e journée, 4e division, groupe 5

Aguilas est tenu en échec par Alzira (2-2). Remplaçant, Amour Loussoukou

est entré à la 56e à un but partout.

Italie, 8e journée, 2e division  
Frosinone prend un point à Cosenza (1-1). Blessé depuis deux matches, Gabriel Charpentier est entré à la 67e, alors que son équipe était menée. C'est l'ancien Nantais qui sert Boloca, passeur décisif sur l'égalisation des visiteurs.

Russie, 11e journée, 1re division  
Erving Botaka Yobama était titulaire dans l'axe droit de la défense à cinq du FC Oufa, qui prend un point à Krasnodar (1-1). Il s'agit de la quatrième apparition consécutive du Russo-Congolais, titulaire à deux reprises cette saison.

Alexandre Beka Beka, averti dès la 8e minute, délivre une passe décisive sur le deuxième but du Lokomotiv Moscou, qui prend un point chez le Rubin Kazan (2-2). Sa première « ligne de statistique » depuis son arrivée en Russie.

Slovaquie, 11<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Yhoan Andzouana était titulaire lors du succès du DAC Dunajská, victorieux à Zilina (2-0). Remplacé à la 68e. Le DAC remonte à la 4e place à 5 points du premier, le Slovan Bratislava.

Slovénie, 13e journée, 1re division  
Le NK Maribor l'emporte face à Radomlje (1-0). Antoine Makoumbou a été lancé à la 78e. Maribor est 3e à six longueurs de Koper, le premier.

Suisse, 10<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Kévin Monziano est resté sur le banc lors de la défaite de Lugano chez le FC Zurich (0-1).

Ukraine, 11e journée, 1re division  
Marioupol chute à domicile face au Metalist Kharkiv (1-2). Titulaire, Marc-René Mampassi a été remplacé à la mi-temps alors que son équipe menait 1-0.

Ligue 2, 12<sup>e</sup> journée

Pas de vainqueur dans le derby normand entre Caen et Le Havre (2-2). Prince Oniangue, titulaire dans l'axe gauche de la défense caennaise, manque de vivacité sur le second but havrais.

Fernand Mayembo, associé à Gibaud en défense centrale, est malheureux sur le premier but caennais. Sur le second, au duel avec Mendy, il se retrouve au sol. Les Havrais ont réclamé une faute difficile à déterminer, malgré les ralentis. Averti à la 58e.

Touché à la cheville en sélection, Nolan Mbemba était ménagé.

Niort et Bryan Passi, titulaire, s'imposent 3-0 à Quevilly-Rouen.

Warren Bondo n'était pas retenu dans le groupe de Nancy, tombeur de Guingamp (2-1). Depuis son transfert avorté au Milan AC, rien ne va plus pour le jeune milieu de terrain d'origines congolaises.

Bevic Moussiti Oko et Ajaccio se déplacent à Nîmes lundi soir.

**Camille Delourme**

## PATRIMOINE CULTUREL ET NATIONAL

## Présentation des résultats issus de la révision de la liste indicative

L'atelier de présentation des résultats issus de la révision de la liste indicative du patrimoine culturel et national a été ouvert, le 15 octobre, par Bernard Eloko, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

L'atelier a regroupé les experts des différents ministères et institutions et a servi à la production d'une liste indicative enrichie, dans laquelle d'autres biens susceptibles d'être proposés à l'inscription au patrimoine mondial ont été décelés. En effet, le Congo, État membre de l'Unesco, a toujours été soucieux de protéger et de sauvegarder son patrimoine culturel. A cet effet, il s'est engagé depuis plusieurs décennies dans le processus de ratification des conventions, parmi lesquelles la Convention de 1972 portant protection du patrimoine culturel et naturel, ratifiée en 1987, a indiqué la directrice des musées, monuments et sites historiques, Nicole Mantsanga Bambi, dans son mot d'usage.

Il a précisé qu'après la ratification de cette convention, le Congo a réalisé plusieurs inventaires de son patrimoine culturel et naturel de façon permanente. C'est pourquoi, dans le souci de préserver cette richesse, l'Unesco (Bureau de Brazzaville) avait assisté le gouvernement en 2008 dans l'élaboration de sa première liste indicative, contenant cinq sites dont deux sites culturels (domaine royal de Mbé et l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango) et trois sites naturels (Nouabalé-Ndoki, Conkouati-Douli et Odzala Kokoua).

C'est en juillet 2012 que le pays a eu son premier site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, notamment avec l'inscription du site du Tri national de la Sangha (TNS). Au mois de janvier de cette année, le dossier de



Des participants à l'atelier/Photo Unesco

candidature du massif forestier d'Odzala-Kokoua a été soumis au Centre du patrimoine mondial pour examen en vue de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Cette année, toujours avec l'appui financier du partenaire historique qu'est l'Unesco, le Congo a réalisé «le projet de révision de sa liste indicative» avec pour objectifs d'harmoniser les listes des biens des ministères en charge des questions du patrimoine et d'élaborer une feuille de route portant sur la gestion, la préparation et la soumission des dossiers de candidature au patrimoine mondial.

Ce projet a réuni huit experts en matière de patrimoine du ministère de l'Economie forestière, du ministère du Tourisme et du ministère de la Culture et des Arts. Après la collecte prélimi-

naire et l'examen minutieux des listes et des biens proposés par chaque administration, l'intérêt a été porté sur quatre sites, à savoir la Basilique Sainte-Anne et le stade Vélodrome Félix-Eboué ; la Grotte de Nkila-Ntari ; le Parc national de Ntokou-Pikounda et la Réserve communautaire du Lac Télé.

Ces quatre sites ont été proposés pour inscription sur la liste indicative et seront éventuellement proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. «Aujourd'hui, nous présentons les résultats des travaux réalisés par ces experts... Au cours de cette séance, nous présentons d'abord les quatre fiches des biens proposés pour inscription sur la liste indicative citée supra, ensuite nous élaborerons une feuille de route portant sur

la préparation et la soumission des propositions d'inscription des dossiers de candidature sur la liste du patrimoine mondial », a déclaré Nicole Mantsanga Bambi.

Dans son mot d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts a tout d'abord adressé sa profonde gratitude à l'endroit de l'Unesco pour son appui constant dans la mise en œuvre du projet de révision de la liste indicative du patrimoine culturel et naturel du Congo, liste qui a été dressée en 2008. Il a fait autant en ce qui concerne le Fonds pour le patrimoine mondial africain et l'École du patrimoine africain, pour leur expertise dans la préparation de cet exercice, au travers de deux ateliers préparatoires organisés en webinaire, du 13 au 14 août 2020 et du 20 au 21

septembre 2021.

Bernard Eloko a fait savoir que la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel fait obligation aux États parties de réaliser régulièrement des inventaires des biens dans leur territoire. Ce travail permet de dresser tous les six ans des rapports périodiques sur l'état de conservation du patrimoine et de revisiter la liste indicative. « A ce propos, le programme de société du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, dans son axe 7, accorde une place de choix à la culture, particulièrement au patrimoine culturel et naturel qui, une fois identifié et valorisé, apportera sa contribution à la diversification de l'économie congolaise », a-t-il déclaré.

**Bruno Okokana**

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## AS Otohô se met en difficulté toute seule

Après avoir mené la formation angolaise de Petro Atlético par 2-0, le 17 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat au cours du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, l'Association sportive Otohô (AS Otohô) a tout gâché dans les huit dernières minutes, concédant le nul de 2-2. Le club congolais a de nouveau montré ses carences défensives.

Les regrets seront immenses pour l'équipe championne du Congo. Après une première partie moins emballée, les joueurs de l'AS Otohô avaient réuni tous les ingrédients à la reprise pour faire la différence avec un avantage psychologique conséquent. Elle retrouvait l'efficacité qui la fuyait à la 62e mn. Sur un centre venu de la droite, Chandrel Massanga effectue une remise de la tête à Wilfrid Nkaya qui transforme, à bon escient, l'offrande en but. Tout s'enchaîne alors très vite. L'AS Otohô semblait retrouver ses repères. La volonté de faire plus a poussé Petro Atlético à plier sans pourtant rompre quand Roland Okouri, opportuniste et fraîchement sorti du banc de touche, fait le break à la 75e mn.

L'AS Otohô était alors sur des



Une action offensive de l'AS Otohô dans le camp de Petro/Adiac

petits nuages avant de vite redescendre sur terre quand la victoire qui lui tendait déjà les bras était en train de lui échapper. La faute non seulement aux huit dernières minutes qui lui ont été fatales mais aussi à une hésitation de la défense, laquelle a vite relancé les Angolais dans le coup. Trois défenseurs attentistes sur un duel sans compter le gardien ont placé Gleison Moreira sur un fauteuil pour la réduction du score à la 82e mn. En plein doute, l'AS Otohô a concédé l'égalisation de Victor Nanque à la 89e mn. La tâche s'annonce très compliquée, a reconnu Alou Badara Diallo, le coach de l'AS Otohô.

«Nous avons réussi à faire un match parfait en menant 2-0. On avait même la possibilité de faire plus, parce qu'on a eu

beaucoup d'occasions. Après, on prend un but sur une hésitation de la défense. Un but évitable puisque derrière, il y avait trois défenseurs avec le gardien qui se regardaient. Ils n'arrivaient pas à dégager le ballon. C'est le haut niveau et la petite erreur vous la payez cash. Quand nous avons marqué le 2e but, je disais que le plus difficile commence. Nous prenons les buts bêtes et dès qu'on les prend, on baisse la tête et on perd le moral. On va se préparer pour chercher à aller marquer en Angola. Mais la tâche devient très difficile avec la règle du but à l'extérieur. On va travailler pour remobiliser les joueurs en vue d'aller chercher la qualification là-bas », a indiqué l'entraîneur.

Notons que les matches de la phase retour sont prévus entre le 22 et le 24 octobre.

**James Golden Eloué**